

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 24 juin 2022</b>	<b>N° 2022-350</b>

Convocation du 17 juin 2022

Aujourd'hui vendredi 24 juin 2022 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Alain GARNIER à M. Patrick LABESSE  
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Marie-Claude NOEL  
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Laure CURVALE  
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI  
Mme Fatiha BOZDAG à M. Fabrice MORETTI  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
Mme Eve DEMANGE à Mme Fannie LE BOULANGER  
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT  
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Pierre HURMIC à M. Patrick LABESSE de 12h10 à 13h35 et à partir de 16h35  
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Céline PAPIN à partir de 16h50  
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Christine BOST à partir de 14h30  
M. Jean TOUZEAU à Mme Béatrice DE FRANÇOIS à partir de 15h15  
Mme Marie-Claude NOEL à M. Patrick PAPADATO à partir de 15h15  
M. Jean-François EGRON à Mme Béatrice DE FRANÇOIS à partir de 12h00  
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Patrick PAPADATO à partir de 15h15  
Mme Claudine BICHET à Mme Céline PAPIN à partir de 12h53  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 15h35  
Mme Claude MELLIER à M. Olivier ESCOTS à partir de 13h21  
Mme Brigitte BLOCH à Mme Laure CURVALE de 12h30 à 13h35 et à partir de 16h45  
  
M. Patrick PAPADATO à Mme Isabelle RAMI de 12h00 à 13h35  
M. Alexandre RUBIO à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 16h50  
Mme Stéphanie ANFRAY à M. Serge TOURNERIE à partir de 15h30  
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE à partir de 16h35  
Mme Myriam BRET à Mme Josiane ZAMBON à partir de 17h00  
Mme Pascale BRU à Mme Christine BOST à partir de 13h21  
M. Alain CAZABONNE à M. Christian BAGATE à partir de 16h00  
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 16h50  
M. Max COLES à M. Dominique ALCALA à partir de 16h05  
M. Nordine GUENDEZ à Mme Josiane ZAMBON à partir de 17h00  
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI à partir de 14h30  
M. Jacques MANGON à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 14h30  
M. Thierry MILLET à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 14h30  
Mme Eva MILLIER à M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 16h59  
M. Michel POIGNONEC à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 12h50  
M. Patrick PUJOL à M. Michel LABARDIN à partir de 12h50  
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 13h21  
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOLET à partir de 16h14  
M. Bastien RIVIERES à Mme Anne LEPINE à partir de 12h15  
M. Fabien ROBERT à M. Christian BAGATE à partir de 12h30  
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Dominique ALCALA à partir de 13h21  
M. Kévin SUBRENAT à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 16h05  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Patrick BOBET à partir de 13h10

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Philippe POUTOU à partir de 13h31

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 24 juin 2022</b>	<b><i>Délibération</i></b>
	Direction Développement Economique	<b><i>N° 2022-350</i></b>

---

**Observatoire de l'immobilier d'entreprise de Bordeaux (OIEB) - Renouvellement  
adhésion - Décision - Autorisation**

---

Madame Véronique FERREIRA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'Observatoire de l'immobilier d'entreprise de Bordeaux (OIEB), qui vient de fêter ses 30 années d'existence, est une association fédérant les professionnels de l'immobilier d'entreprise, locaux et nationaux, un aménageur, l'Etablissement public d'aménagement Bordeaux-Euratlantique, des bailleurs sociaux, la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (CCIB), des collectivités territoriales et leurs établissements (Bordeaux Métropole, Bordeaux, Mérignac et Pessac) et l'Agence d'Urbanisme.

L'association a pour objet de :

- fournir un outil d'analyse du marché dans leur domaine d'activité aux responsables de l'aménagement, aux professionnels de l'immobilier d'entreprise et aux collectivités de l'agglomération bordelaise,
- valoriser l'image de Bordeaux et de sa région auprès des entreprises et des investisseurs nationaux et internationaux,
- animer et assurer la promotion du réseau des adhérents et partenaires,
- éditer des analyses et statistiques sur le marché immobilier de l'agglomération bordelaise et de publications en lien avec ses activités,
- promouvoir et valoriser l'agglomération bordelaise par l'organisation d'opérations auprès d'investisseurs, sa participation à des salons en partenariat avec les collectivités ; la contribution à la rédaction de Bulletins nationaux des métropoles régionales,
- représenter la métropole bordelaise au sein du Réseau national des Observatoires de l'immobilier d'entreprise des Métropoles,
- réaliser des études et analyses à la demande des adhérents ou de structures privées, publiques et parapubliques et se réservant le droit de facturer ces prestations.

Il s'agit ainsi d'un partenaire privilégié des politiques de développement portées par Bordeaux Métropole.

Depuis 2016, Bordeaux Métropole est également un des administrateurs de cet organisme. La cotisation 2022 pour cet organisme s'élève à 1 500 €.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** l'article L5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** l'Observatoire de l'immobilier d'entreprise de Bordeaux (OIEB) contribue par ses activités au développement économique et au rayonnement de la Métropole,

**DECIDE**

**Article 1** : de reconduire l'adhésion de Bordeaux Métropole à l'OIEB,

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

**Article 3** : de verser à l'OIEB le montant correspondant aux appels à cotisations transmis par cet organisme dès lors qu'ils respectent les modalités prévues,

**Article 4** : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal au titre de l'exercice 2022, au chapitre 011 – compte 6281.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Madame RECALDE

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 juin 2022

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>28 JUIN 2022</b>	Pour expédition conforme, la Vice-présidente,  Madame Véronique FERREIRA
<b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b> <b>30 JUIN 2022</b>	